

## **Manifeste pour un accueil respectueux et protecteur de toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'Europe**

**Nous**, associations qui œuvrons pour le droit des étrangers, demandons que toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'Europe, en quête de protection et de conditions de vie dignes, soient considérées pour ce qu'elles sont : des êtres humains qui méritent en premier lieu notre compassion et notre solidarité, et non un regard suspicieux et le rejet à coup de murs, de barbelés et de répression policière.

**La France et les pays européens** doivent ouvrir des voies d'accès légales et sûres pour les personnes qui se trouvent dans des pays tiers (Liban, Jordanie, Libye etc..) et qui souhaiteraient rejoindre l'Europe sans risquer leur vie et sans être obligées d'avoir recours à des passeurs.

**Nous** disons que l'avenir de l'Europe et de la France sera nécessairement solidaire et ouvert sur le monde.

**En France**, les réfugié-e-s et migrant-e-s qui s'y trouvent déjà et les personnes fuyant la guerre ou la misère qui y arrivent aujourd'hui ne sont finalement que quelques centaines de milliers quand d'autres pays, en dehors de l'Europe, en accueillent des millions.

**La France** a la capacité logistique, économique et sociale de proposer à toutes et tous (quelle que soit l'antériorité de leur présence en France) des mises à l'abri dans des dispositifs en dur. Reste à démontrer la volonté politique.

Ces lieux de mise à l'abri doivent permettre d'apporter aux personnes une réponse à leurs besoins vitaux et des conditions d'accueil décentes afin qu'elles puissent être correctement informées et exercer sereinement leurs droits, notamment celui de demander l'asile.

**Nous** attendons donc de l'Etat et des collectivités locales qu'ils mobilisent des moyens humains et financiers suffisants pour que l'émotion se traduise en actes concrets et pérennes de solidarité pour un accueil digne.

**Nous** sommes par ailleurs choqués qu'il soit envisagé de rejeter d'emblée certaines catégories de ces personnes qui, pour la plupart, ont risqué leur vie pour rejoindre l'Europe.

**Face aux personnes** qui fuient des situations de guerre, d'oppression, de misère ou des catastrophes environnementales, la seule conduite digne est celle fondée sur l'accueil et le respect des droits fondamentaux. Rejeter ceux qui sont déjà plongés dans une extrême précarité, parce qu'ils seraient «pauvres» et non «réfugiés», n'est pas acceptable. La complexité croissante des causes de départ rend de plus en plus difficile la distinction entre asile «politique» et exil «économique».

**Plus largement**, à l'opposé des thèses qui veulent nous faire croire que l'étranger est un problème, nous disons que l'Autre d'où qu'il vienne est une chance. Toute l'Histoire et toutes les analyses montrent que les personnes immigrées apportent plus d'initiatives et de talent, de développement et de richesses qu'elles ne coûtent à la société. La mobilité, pour toutes et tous, est une source majeure de progrès pour une société et la liberté de circulation un droit de l'Homme.

**Nous** nous opposons aux tentatives de diviser et de faire s'opposer celles et ceux qui souffrent de la précarité et de la pauvreté, Français ou étrangers

**Nous** combattons ces idées qui voudraient nous faire croire que les droits des personnes étrangères sont préjudiciables aux droits des personnes françaises. . L'Histoire nous a montré que bafouer un droit, quel qu'il soit et quelles que soient les personnes visées, est préjudiciable pour les droits de toutes et tous.

**C'est pourquoi**, nous demandons l'égalité d'accès aux droits pour tous les êtres humains présents sur notre territoire : égalité d'accès au logement, à la nourriture, à l'éducation, aux soins, aux droits civiques et citoyens.

**De nombreux acteurs de la société civile** (associations, organisations de jeunesse, syndicats) se mobilisent sur la situation des migrants. Nous souhaitons amplifier et inscrire dans la durée l'élan de solidarité dont font preuve de nombreuses personnes ces dernières semaines.

**Des personnes** proposent de la nourriture, des vêtements ou encore des logements.

**Nous rappelons que l'Etat et les collectivités locales** ont la responsabilité du respect des droits sociaux de toutes les personnes.

**C'est pourquoi**, nous demandons à l'Etat et aux collectivités locales, en concertation avec les différentes associations qui agissent, d'aider à l'organisation de la collecte et de la répartition de ce qui est fourni.

**Nous invitons** les citoyennes et les citoyens à se rapprocher des différentes associations qui agissent au quotidien auprès des migrants et des personnes en grande précarité.

**Il est possible de prendre contact avec ces associations lors de leurs permanences :**

- **Cimade** : Lundi et jeudi de 17H à 19H, 33 rue Fouré Nantes
- **Collectif Enfants étrangers, Citoyens solidaires - Réseau Education Sans Frontière** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi à 15H, Manufacture des tabacs 10bis bd Stalingrad à Nantes
- **Groupement accueil soutien promotion des travailleurs étrangers - Gasprom** : Lundi et jeudi de 17H à 19H, 24 rue Fouré à Nantes
- **Ligue des droits de l'Homme** : Lundi de 16H30 à 19H30, Manufacture des tabacs, 10bis bd de Stalingrad à Nantes.
- **Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples** : Mercredi de 14h30 à 16h30, 11 Rue de Prinquiau à Nantes et lundi de 17h30 à 20h30, Manufacture des Tabacs, 10 bis, Boulevard Stalingrad à Nantes.

Ces associations organiseront un lieu d'accueil et d'information à l'occasion de la Fête de la Solidarité qui aura lieu le samedi 24 octobre à Nantes sur le site des Nefs des Machines de l'Île de Nantes.